

FICHE DE RÉFÉRENCE

Passerelle sur la Borgne

Bramois (VS)

Dossier 21-1256

Maître d'ouvrage	Ville de Sion Service travaux publics 1950 Sion
Contact:	M. Sébastien Schelker 079 / 101 20 11
Période d'exécution	Montage : octobre 2020 Mise à disposition : En cours
Durée des travaux	Montage : 3 jours
Montant des travaux	CHF 67'851.00
Descriptif du projet	Montage et mise à disposition d'une passerelle piétonne
Partenaires	PraderLosinger SA (100%)
Prestations	Travaux de génie civil
Quantités principales	-
Ingénieur D/T	PraderLosinger SA
Chef de projet	Sébastien Shelker
Directeur de travaux	Sébastien Shelker



Contexte du chantier

Le pont piétons qui enjambe la Borgne à Bramois à côté du pont routier historique est en mauvais état.

En effet, ce ponceau a été construit sur un modèle de pont préfabriqué avec deux poutres longitudinales en béton et des éléments de dalle comme tablier.

Aujourd'hui, les poutres principales sont passablement altérées avec un risque structurel.

Le propriétaire, la Ville de Sion, souhaite lancer un concours d'ingénieur/architecte pour créer un nouveau franchissement piéton sur la rivière.

Dans l'intervalle, afin de garantir la sécurité des usagers, la ville de Sion a mandaté PraderLosinger pour installer une passerelle provisoire.

Il s'agit d'une passerelle métallique conçue et construite par PraderLosinger. Cette passerelle piétonne présente l'avantage d'être modulable. En effet elle peut être assemblée pour une longueur de 10,00, 15,00, 20,00 ou 25,00 mètres.

Dans le cas présent, elle est montée avec la configuration de portée 20,00 m.

Cette passerelle est totalement sécurisée, car elle est fermée latéralement sur toute la hauteur. De plus elle est revêtue d'un revêtement antidérapant en caoutchouc et d'un éclairage au moyen de néons.

La passerelle a été dimensionnée pour une charge utile de 400 kg/m².

Sur ce chantier, PraderLosinger s'est chargé de l'intégralité des travaux, de la mise en place de la passerelle, en réalisant des nouvelles rampes en enrobé en passant par la création des nouveaux appuis de la passerelle.

La passerelle restera en place, jusqu'à ce que le nouveau ponceau soit construit.